

# Adé Le journal

**Bulletin d'informations locales - N° 14 - juillet 2017**

## *Le mot du Maire*



Ce printemps aura été chaud, chaud, très chaud !  
Tout d'abord les présidentielles qui ont vu l'arrivée de notre nouveau Président Emmanuel Macron. Je lui souhaite de pouvoir nous sortir de l'ornière dans laquelle notre pays s'enlise depuis des années.  
Ensuite, le changement du paysage politique avec la vague « en marche » pour les législatives, et nous avons vu notre députée Janine Dubié réélue au second tour. C'est une bonne chose pour nous quand on connaît son implication et son attachement au territoire.  
Il y a eu aussi le décès de François Fortassin, notre sénateur, qui laissera de nombreux souvenirs à tous ses compagnons de route de tous horizons qui l'ont accompagné ou affronté durant de nombreuses années. C'était une figure de notre département que l'on n'oubliera pas.

Chaud la température également pour la saison avec des records battus.

Juin saison des examens, et je souhaite à tous nos jeunes adéens qui en passaient, d'avoir toute la réussite qu'ils méritent. Ils pourront fêter ça pour la fête du village les 4, 5 et 6 août prochains.

L'an dernier à pareille époque, je vous faisais part de ma déception de n'avoir pu faire inscrire 7 enfants à l'école d'Adé. Cette année ce sont 19 demandes auxquelles il a fallu répondre négativement. Cela montre bien que le travail accompli par le corps enseignant et que les animations proposées par Fred et son équipe sont de qualité. Il va falloir trouver des solutions rapidement pour les années à venir car je comprends le mécontentement des parents qui sont obligés de mettre leurs enfants sur Lourdes. J'espère que le nouveau syndicat qui aura la compétence scolaire sera à la hauteur de nos attentes.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous à la St Hippolyte.

**Jean-Marc Boya**

## Sommaire

<i>Mémoire ...</i>	<i>p 2</i>
<i>L' action municipale</i>	<i>p 3</i>
<i>Fête patronale 2017</i>	<i>p 4</i>
<i>Fête patronale 2017</i>	<i>p 5</i>
<i>Les associations...</i>	<i>p 6</i>
<i>L'agglomération ...</i>	<i>p 7</i>
<i>L'agenda ...</i>	<i>p 8</i>



Lors de la cérémonie du 08 mai



Tout est prêt pour le feu de la St Jean !



Baucoup de monde à la soirée moules frites du feu de la St Jean



Pendant le discours de la cérémonie du 8 mai



## FESTIVAL DES EXQUIS MOTS

← Mitch et Céline : un duo de charme

A la fois dresseur de mots et homme de spectacle : Christian Laborde →

Le beau podium du prix de la Nouvelle

Nadau, l'enchanteur des Pyrénées



**Infos travaux**

**Rénovation extérieure de l'agence postale** : Ces travaux d'entretien (maçonnerie, accessibilité, toiture, peinture) de ce bâtiment communal sont aujourd'hui terminés et ont pu être réalisés de façon très maîtrisée grâce à la commission permanente de présence postale qui a retenu notre projet. Nul doute que cet embellissement satisfait aujourd'hui pleinement toutes les personnes et notamment les parents d'élèves qui viennent sur ce site.

**Mise aux normes des rampes d'accès salle des fêtes** : Cette modification importante de l'accès aux personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation. Ces travaux de maçonnerie et de ferronnerie ont été confiés à l'ESAT ADAPÉI de Lourdes, démarche solidaire et volontaire des élus.

**Pose de main courante** : sur les escaliers d'accès à l'église, derrière le monument aux morts.

**Route Forestière de Toulicou** : Après appel d'offres c'est l'entreprise SBTP (filiale du groupe SOGEP) qui réalisera ces travaux dont la durée sera d'environ 12 semaines.

*Par arrêté municipal des communes d'Adé -Bartrés -Ossun la route sera temporairement fermée (véhicules et piétons) du 03 juillet au 22 septembre 2017.*

**RN 21** : Suite à l'interrogation de nombreux concitoyens sur le non (re)tracage de la ligne axiale de la RN21, je tiens à apporter la précision suivante :

La ligne axiale n'a pas été retracée sur la RN21 dans l'agglomération entre les deux tourne à gauche Nord et Sud pour apporter un plus de sécurité, car il apparaît que « l'absence de marquage induit un ralentissement sur le comportement des automobilistes » dicit les techniciens de la DIRSO.

Claude DAMBAX

.....

**Quelques rappels :**

**Le bruit :**

L'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 1990 nous dit que : « Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils pouvant gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12H et de 16h à 18h. »

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts :**

Le brûlage des déchets verts issus de la tonte des pelouses, taille des haies où arbustes, élagages, débroussaillage, etc. peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs ou la fumée. Cela peut être également la cause d'incendies non maîtrisés. L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (R.D.S.) nous dit que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ». Or le code de l'Environnement article R541-8 nous dit que « tout déchet dont le producteur est un ménage est un déchet ménager ». En conséquence tous les déchets verts produits par un ménage sont interdits de brûlage à l'air libre.

**Les bacs individuels de collecte (poubelles) :**

L'article 80 du R.D.S. nous stipule les règles qui régissent leur collecte :

- Les bacs doivent être présentés sur un lieu qui doit être accessible au camion de collecte,
- Les bacs doivent être présentés couvercle fermé,
- Les bacs doivent être sortis par les usagers la veille du jour de collecte à partir de 21h,
- Les bacs doivent être rentrés le plus rapidement possible après passage du véhicule,
- **Les bacs ne doivent en aucun cas rester en permanence sur le domaine public.**

- Merci de respecter ces quelques règles élémentaires de citoyenneté -

Vendredi 4 août 2017 : soirée

➔ À partir de 14 H : **Sérénade par les conscrits**

➔ 22 H - **Au Stade**

**Grand bal avec**

**Improloco**



Samedi 5 août 2017 : après-midi

➔ À partir de 14 H : **Sérénade par les conscrits**

➔ **Course pédestre L'ADÉENNE Célestin Bertos** Au Stade

16 H 00 : Course des enfants autour du village

17 h 00 : Course pédestre de 15 Km

**Parcours : Adé - Bartrès (Lande) - Adé**

17 H 05 : Marche de 8 Km

➔ 18 H 30 : Remise des prix

➔ 19 H 00 : **Au Stade**

Apéritif animé par la banda **Lous Esberits d'Arros**



**Samedi 5 août 2017 : soirée**

➔ **20 H 00 - Au Stade**  
**Repas sur inscription**  
**avant le 02/08 à l'épicerie Pontou**

➔ **22 H 00 - Au Stade**  
**Soirée animée par le podium**  
**Le No Limit**



### **Menu :**

Salade composée  
Axoa de veau, Riz  
Salade et fromage  
Croustade aux pommes  
Café  
Vin en supplément

**Prix : 15,00 €**  
Gratuit pour les  
enfants de moins  
de 12 ans

**Dimanche 6 août 2017**

**1 1 ➔ H - Église d'Adé**  
**Messe de la St Hippolyte**  
chantée par **la chorale paroissiale d'Adé**  
**Suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts**

➔ **12 H - Place Saint Hippolyte**  
Vin d'honneur offert par **la municipalité**

➔ **22 H : Soirée animée par l'orchestre Trio Saint-Denis Au Stade**



**Valmont Quinze****Quelques nouvelles de Valmont XV**

Le 24 juin la saison 2016/2017 de l'école de rugby s'est terminée par la traditionnelle fête du pôle éducatif : apéritif, pétanque, rugby à 7 pour tous suivis d'une auberge espagnole, très belle soirée.

Mais, avant cela, le voyage de fin de saison nous a emmenés pour quatre jours en Espagne en bord de mer.

Nous sommes donc partis du ma-

gasin Leclerc le 25 mai, après avoir fait une belle photo pour remercier son directeur pour l'aide qu'il nous apporte chaque fois qu'on le sollicite.

Deux bus plus un de 9 places emmenaient 93 enfants et 18 éducateurs en direction de ROSAS, sur la côte méditerranéenne. Hélas ce voyage s'est avéré très long. En effet, le 25 était le départ du week-end de l'Ascension et énormément de monde avait pris la route. Il nous a fallu près de 11 heures pour faire 500 kilomètres. Heureusement, nos gamins ne pensaient qu'aux jours de vacances à venir et furent très patients. Installés dans 22 mobil-homes, le séjour pouvait débuter.

Avec le beau temps, piscine, plage, repos, un peu de sport le matin, voilà en quelques mots les activités du séjour. Mais surtout le plaisir de passer de bons moments entre copains sans la présence des parents.

Le retour à l'instar du départ fut aussi long, et plus pénible car nous rentrions. C'est vers minuit que les parents récupérèrent leurs enfants fatigués mais contents. Encore une fois un très beau voyage organisé pour notre école de rugby grâce à nos partenaires et aux clubs de Lourdes et d'Adé que nous remercions.

Vivement la saison prochaine.

**Gérard Hernandez**

**Union Sportive Adéenne**

Grace à l'initiative de certains joueurs originaire de l'Aveyron l'U.S. ADÉ a terminé sa saison par une soirée Aligot très réussie. Bon nombre de joueurs ont servi les dirigeants, les entraîneurs et les autres joueurs ainsi que leurs compagnes.

L'assemblée générale s'est déroulée le 16 juin en présence notamment de certains nouveaux joueurs, d'un représentant de la Mairie, des éducateurs de Valmont XV, des joueurs, dirigeants et entraîneurs de l'U.S. ADÉ.

Les entraîneurs ont souligné les progrès faits dans certains domaines par leurs équipes.

Le club sera l'an prochain en groupe 2 (promotion/1ère série/2ème série).

Le Vide grenier a été une réussite tant du côté de la météo que des exposants.

Rendez-vous le 24 septembre pour le premier match.

Bonnes Vacances

**Christiane Dambax**

**Free Styl Custom Club**

La 19ème concentration Custom « autos motos » aura lieu les 29 et 30 juillet au stade d'Adé. Entrée gratuite

Samedi 29 : À partir de 14h : Expo des véhicules  
22h30 : Concert avec « HEROES »  
Minuit : Concert avec « BLAST OFF »

Dimanche 30 : de 10h à 12h : Défilé véhicules dans Adé et Lourdes  
13h30 : Expo des véhicules sur le stade  
14h30 : Concert avec « WISPERS IN SOUL »

### **Pacte fiscal et financier de la Communauté d'Agglomération TLP**

La création de la CA TLP au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a changé les habitudes de travail des collectivités qui ont fusionné. Elle a entraîné des modifications en terme de fiscalité pour les contribuables, mais aussi elle peut mettre en cause l'équilibre budgétaire des communes membres.

L'objet du pacte est donc de concilier 2 grands principes : d'une part, permettre à notre CA d'avoir les moyens de son ambition, mais aussi d'autre part, de ne pas bouleverser les équilibres budgétaires des communes membres.

Il est donc essentiel que les nouvelles ressources soient consacrées aux priorités définies dans le projet de territoire, et à la solidarité entre les territoires. Dans cet esprit, il est important de ne pas bouleverser les finances des communes membres, en leur garantissant ce qu'elles avaient perçu les années antérieures. Il sera tenu compte des effets de l'intégration fiscale progressive sur 12 ans, ce qui va permettre de niveler la fiscalité sur tout le territoire. Dans notre cas, les taux intercommunaux vont baisser.

En ce qui concerne le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), nous ne sommes plus contributeur (-16424 €) mais bénéficiaire.

Afin d'aller plus loin que la correction des différences liées à la fusion, il est mis en place une solidarité intercommunale qui repose sur 3 mesures :

- L'adhésion à l'ADAC pour un montant de 15000 € afin que les communes bénéficient d'une réduction de 0.30 € /hab sur leurs cotisations.

- La création en plus des fonds de concours existants, d'un fond d'aide aux communes de moins de 5000 habitants, afin de les soutenir dans leur politique d'investissement ; ce fond étant budgétisé à hauteur de 450 000 €.

- Enfin, pour ne pas pénaliser les communes lors de l'évaluation des charges qui sera faite lors des transferts de compétences, de prendre en compte pour les dépenses de fonctionnement directes ou indirectes la dernière année, et non pas la moyenne des trois dernières années pour le calcul des attributions de compensation.

L'objectif de ce pacte est de partager une vision commune de l'avenir.

**Jean-Marc Boya**

### *Le groupe scolaire D. Arberet*

### **L'école d'Adé en rythme et en chansons**

Tout au long de l'année, nous avons préparé un spectacle musical intitulé « Sans frontière en chansons ». Nous avons fabriqué des flûtes de Pan et nous avons appris à en jouer. Nous avons chanté en langues étrangères (chants en quechua, en maori, chants africains et asiatiques). Nous avons rencontré Mercedes, Paul (musiciens et chanteurs) ainsi que Jocelyne (conseillère pédagogique) qui nous ont aidés à monter notre spectacle. Nous tenons à les remercier. Nous avons éprouvé beaucoup de joie et de plaisir à préparer ce spectacle. Ce projet nous a soudés. Nous remercions aussi les nombreux spectateurs qui nous ont accompagnés pendant le spectacle !

Les élèves de l'école d'Adé.

.....  
*Commentaires des élèves :*

Clara : J'ai trouvé ce projet superbe. C'est la première fois que je fais un spectacle avec des musiciens et j'ai été très émue.

Timéo : Nous avons travaillé dur pour le magnifique résultat du spectacle « Sans frontière en chansons ». Nous remercions Paul, Mercedes, Jocelyne, les maîtresses et surtout VOUS qui êtes venus si nombreux. Nous espérons que vous avez aimé notre spectacle.

**3ème trimestre 2017**

- **Samedi 29 Dimanche 30 juillet :**  
Stade municipal  
**PYRÉNÉES CUSTOMS**
- **Vendredi 4 août :**  
22 H - Stade  
**BAL-CONCERT**
- **Samedi 5 août :**  
À partir de :16 H - Stade  
**COURSES PÉDESTRES**  
19 H - Stade  
**APÉRITIF suivi du REPAS**  
22 H - Stade  
**BAL**
- **Dimanche 6 août :**  
11 H - Eglise d'Adé  
**MESSE**  
12 H - Salle des Fêtes  
**VIN d'HONNEUR**  
22 H - Stade  
**BAL**
- **Samedi 2 septembre :**  
10 H 30 - 19 H - Haut de la Lande  
**BALL TRAP**  
Organisé par la société de chasse
- **Vendredi 6 octobre :**  
21 H - Salle des Fêtes  
**LOTO**  
Organisé par le Comité des Fêtes

**Projet de jumelage**

*Le jumelage c'est la rencontre de 2 communes qui entendent s'associer pour confronter leurs problèmes, leurs idées et pour développer entre elles des liens d'amitié, des échanges scolaires, associatifs et pourquoi pas professionnels. Après un long travail de la part d'Angel Martinez, nous avons répondu à l'invitation de Jésus Hernandez-Ruiz, Maire de San Pedro Manrique, province de Soria, en Espagne. C'est un village de 593 habitants, son économie est basée sur l'élevage, l'agriculture, l'industrie alimentaire et l'exploitation forestière.*

*Lors du week end du 23 au 25 juin, une délégation Adéenne composée de : Michèle et Jean Marc Boya ainsi que Marie-Claude et Henri Lopez pour la Mairie, Janine et Gérard Cassou pour A.D.É, Josy Carassus et Marcel pour le comité des fêtes, se sont rendus à San Pedro Manrique. La célébration du saint patron local (San Juan) donne lieu à des festivités religieuses et folkloriques très importantes, avec le célèbre « paso de fuego » (très impressionnant !!!).*

*Hélas, après avoir fait le point sur leurs activités, leurs projets, et vu le manque d'enthousiasme du maire et du conseil municipal espagnol, nous avons choisi de ne pas donner suite à ce projet de jumelage avec San Pedro Manrique.*

*Nous nous mettons dès à présent à la recherche d'un autre jumelage.*

*Marie Claude Lopez*



Le « paso de fuego »

**Vie pratique****État-civil**

**NAISSANCES :** Baptiste NOGARO - Louise BLOYET - Augustin ALAIN - Victor BRUNET - Mattéo LALANNE - Baptiste VAYRON DAMBAX

**MARIAGES :**

**DÉCÉS :** Gabriel BIALADE

**MAIRIE :** Ouverture : du lundi au vendredi : 9h à 12h.  
Adresse courriel :

mairie-dade@wanadoo.fr

Site internet : mairie-ade.fr

**LA POSTE :** Ouverture : du lundi au vendredi : 12h15 à 15h15

**DÉCHETTERIE :** Pour les encombrants appeler au 0800 770 065.

**Directeur de la publication :**

**Jean-Marc Boya**

**Rédacteurs :**

**Séverine Hourné** avec les membres des commissions

**Mise en page :**

**Louis Joly**

**Impression : PHD Diffusion**